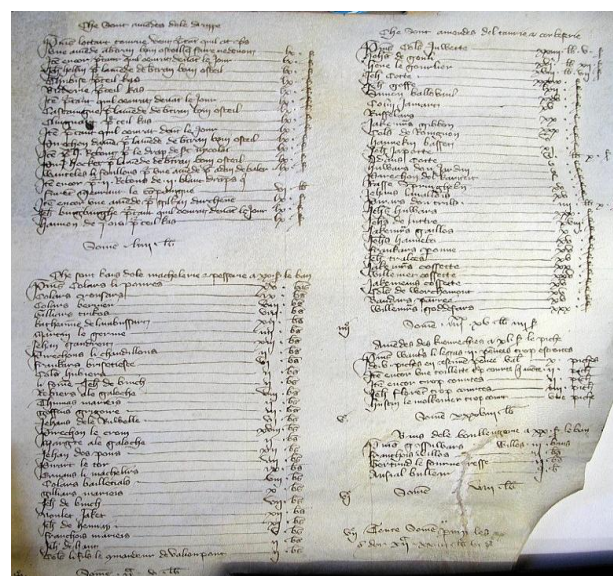


## Monuments ou documents ? Les comptabilités, sources pour l'histoire du contrôle social (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

Bruxelles, Archives générales du Royaume, 13-14-(15) décembre 2012

Qu'elles soient médiévales ou modernes, les comptabilités font actuellement l'objet d'un renouveau historiographique sous plusieurs angles : celui de la source elle-même, dans le cadre d'approches d'une culture de l'écrit ou d'une approche de la matérialité de la source (codicologie, vocabulaire, etc.) - Monuments -, celui des institutions productrices de ces sources, ou encore celui de l'exploitation des données - Documents -. Mais d'autres perspectives sont également possibles, notamment pour l'étude de la justice.

Comptes d'officiers de justice, comptes urbains, comptes de droit du sceau autorisant des mesures des pratiques de grâce, comptes de confiscation permettant d'approcher les révoltes contre le pouvoir ou la répression religieuse, ou encore comptes des officialités ; autant de sources qui permettent d'étudier le contrôle social dans l'Europe d'Ancien Régime. Par contrôle social, nous entendons toute forme d'encadrement des populations, aussi bien préventif (législation, police) que répressif (poursuites, répression) ou restaurateur (grâce, pardon). Il peut être étudié à travers l'analyse des crimes et des délits, des peines, des procédures (judiciaires et infra-judiciaires), des mesures d'encadrement des populations dites « à risques », ou encore des infrastructures judiciaires (personnel, prison, appareils d'exécution, etc.).



Bruxelles, Archives générales du Royaume, Chambre des comptes, comptes en rouleaux, n°2726, comptes du maire de Nivelles, 1390-1391.

L'objectif de ce colloque est de mieux saisir ce contrôle social dans ses différentes facettes. Plusieurs angles d'approche pourront ainsi être envisagés (liste non limitative) :

- approche typologique des sources comptables ayant un lien avec la justice (état matériel des séries, contexte de production de la source, etc.)
- démarche d'exploitation des sources comptables pour une histoire du contrôle social
- possibilités de croisement des sources comptables entre elles ou avec d'autres types de sources
- analyse du vocabulaire et des techniques comptables
- ressources informatiques pour la mise à disposition digitale des comptabilités (une session sera consacrée aux aspects méthodologiques et techniques de l'approche digitale des comptabilités).

Tout l'espace européen pourra être envisagé.

Les propositions de communication (max. 500 mots) sont à soumettre pour le **31 mai 2012**, par courriel, aux trois adresses suivantes : [nathalie.demaret@uclouvain.be](mailto:nathalie.demaret@uclouvain.be), [aude.musin@uclouvain.be](mailto:aude.musin@uclouvain.be), [aude.wirth@uclouvain.be](mailto:aude.wirth@uclouvain.be).

Les communications pourront être présentées en français ou en anglais. Une publication des actes est prévue.

#### **Comité d'organisation :**

Paul Bertrand (Université catholique de Louvain - Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix)  
Emmanuel Bodard (Archives de L'État)  
Nathalie Demaret (Université catholique de Louvain)  
Aude Musin (Université catholique de Louvain)  
Xavier Rousseaux (Université catholique de Louvain)  
Aude Wirth-Jaillard (Technische Universität Dresden - Université catholique de Louvain)  
Jean-François Nieus (Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix)

#### **Comité scientifique** (en cours de constitution) :

Erik Aerts (Katholieke Universiteit Leuven)  
Patrice Beck (Université Lille 3)  
Marc Boone (Universiteit Gent)  
Eric Bousmar (Facultés universitaires Saint-Louis)  
Benoît Garnot (Université de Bourgogne)  
Olivier Mattéoni (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)  
Michel Porret (Université de Genève)  
Bertrand Schnerb (Université Lille 3)  
Gerd Schwerhoff (Technische Universität Dresden)  
Andrea Zorzi (Università degli Studi di Firenze)